



Le portail d'information destiné aux employeurs consacré aux questions de l'intégration professionnelle

Un retour en emploi sûr grâce au profil d'intégration axé sur les ressources (PIR)

praktisch
orientiert

Compasso // Berufliche Integration – Informationsportal für Arbeitgeber

Lagerstrasse 33 // Postfach // 8021 Zürich

Telefon +41 44 299 95 84 // Telefax +41 44 299 95 80

www.compasso.ch // info@compasso.ch

Intégration axée sur les ressources

- Situation de départ et besoins
 - ✓ des travailleurs
 - ✓ des employeurs
 - ✓ des médecins
- Bilan intermédiaire

Profil d'intégration axé sur les ressources (PIR)

- Zone opérationnelle et processus en bref dans un exemple d'application
- Coûts et charges
- Intégration des assureurs impliqués côté employeurs
- Avantages pour tous les acteurs concernés

INTEGRATION AXEE SUR LES RESSOURCES

Situation de départ et besoins des travailleurs ou de la personne assurée

Les travailleurs

- sont au bénéfice d'une plus grande probabilité de rester dans le processus de travail et d'éviter l'invalidité s'ils peuvent retrouver rapidement un poste de travail
- ne savent souvent pas exactement quelles charges leur santé leur permet de d'assumer
- sont souvent portés en priorité vers ce que leur santé ne leur permet plus de réaliser.

⇒ **Les travailleurs évoluent mieux vers la guérison s'ils peuvent avoir l'assurance que ...**

- leur employeur soutient leur réintégration après une période d'incapacité de travail
- leur employeur les accueillera volontiers à nouveau
- leur retour dans le processus de travail pourra être rapide, au moins en partie (et cela dans le domaine le plus proche possible de leurs compétences ou ressources).

Situation de départ et besoins des employeurs

Les employeurs

- souhaitent obtenir des informations aussi précises que possible au sujet de l'employabilité de collaborateurs à la suite d'une assez longue absence (nécessité de planification et exclusion de risques pour leur santé, par exemple par une reprise du travail au bon moment et dans la juste mesure après évaluation par toutes les personnes concernées)
- ne voient souvent pas l'avantage qu'ils ont à pouvoir recourir à des capacités de travail partiellement disponibles
- n'ont que très rarement un contact avec les médecins traitants des collaborateurs.

=> **Les employeurs sont plutôt favorables à l'intégration lorsque...**

- ils ont l'impression que leur collaborateur/-trice travaille vraiment à sa réintégration professionnelle et s'intéresse à l'entreprise ou aux tâches qu'il ou elle peut y accomplir
- ils sont sûrs que l'emploi est bénéfique au collaborateur
- ils perçoivent l'intérêt qu'ils peuvent tirer de son engagement dans une perspective entrepreneuriale.

Situation de départ et besoins des médecins

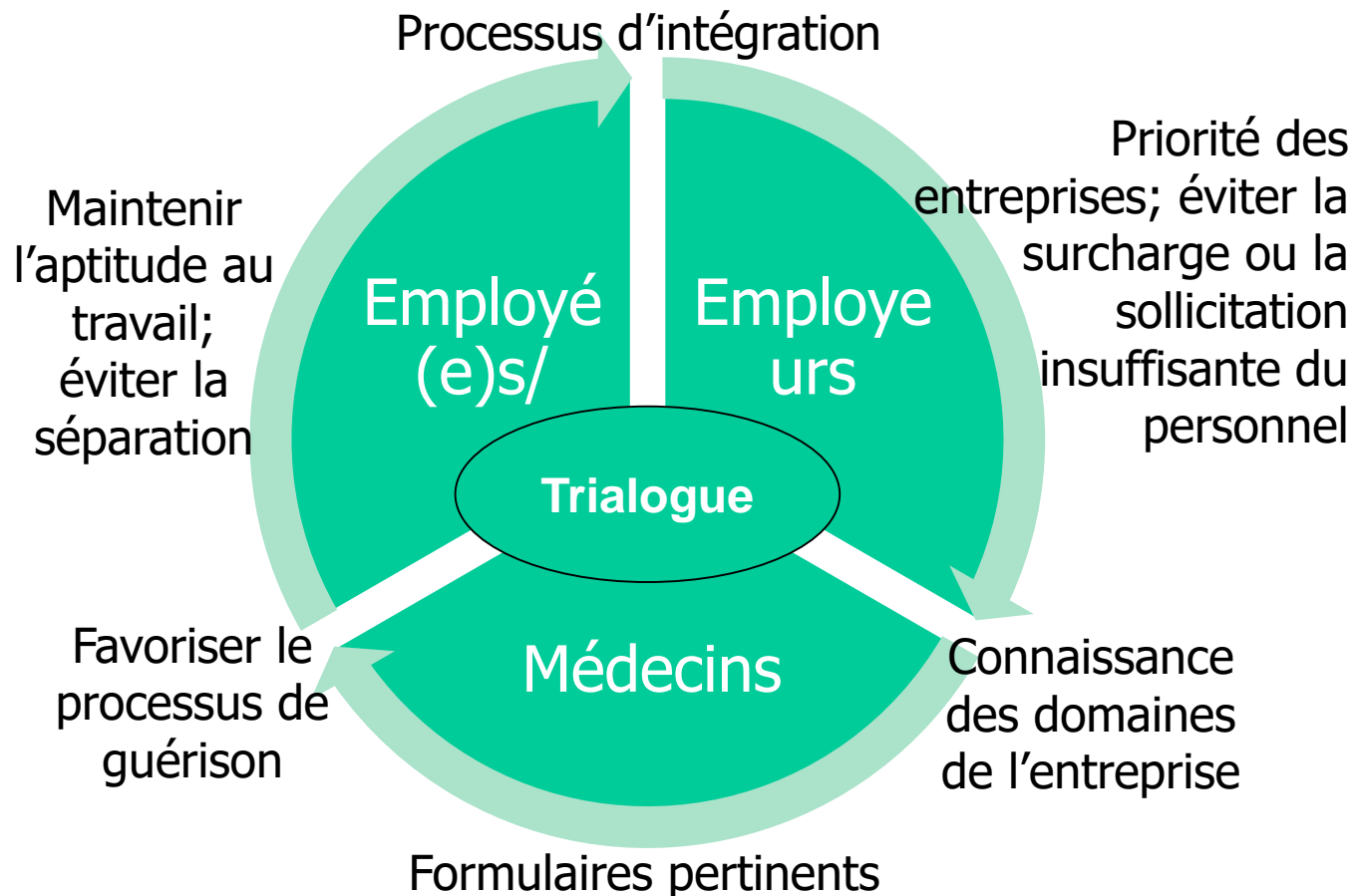
Les médecins

- mettent l'accent sur le traitement de l'atteinte ou des atteintes à la santé
- ont souvent le sentiment qu'ils doivent protéger leur(s) patient(e)s
- connaissent rarement bien les exigences et les conditions de l'emploi lorsqu'ils délivrent un certificat d'incapacité de travail.

=> **Les médecins sont plutôt favorables à l'intégration lorsque ...**

- ils admettent l'idée que leur(s) patient(e)s ne subiront vraisemblablement pas de préjudice si ils ou elles reprennent une activité professionnelle, au moins partielle, et sont engagés sur le lieu de travail
- ils peuvent être assurés que l'employeur est prêt à contribuer à leur intégration.

Au coeur du processus d'intégration: Besoins des travailleurs, des employeurs et des médecins



**=> LA COMMUNICATION EST UN FONDEMENT IMPORTANT DE LA
CONFIANCE**

Bilan intermédiaire de l'intégration axée sur les ressources

⇒ **IL EXISTE DEJA DIVERS INSTRUMENTS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS**

- p.ex. le profil d'emploi de la SUVA, la description du poste de travail et le certificat médical détaillé pertinent SIM, les «certificats médicaux élargis» avec descriptions d'activités intégrées ou séparées (Suisse orientale, VZH)
- les instruments utilisés par différents employeurs, assureurs et/ou lors d'expertises, outils d'adéquation de l'offre et de la demande de travail («Matching-Tools»), ...

⇒ **LES INSTRUMENTS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS EXISTANTS SONT PEU UTILISES**

⇒ **UN INSTRUMENT DE COMMUNICATION ENTRE TRAVAILLEURS, EMPLOYEURS ET MEDECINS FAIT DEFAUT**

⇒ **IL FAUT DAVANTAGE DE RESSOURCES POUR CREER UNE BASE CONSTRUCTIVE DE COMMUNICATION**

⇒ **L'INSTRUMENT DOIT ETRE FACILE A UTILISER, MODULABLE ET TRES FLEXIBLE**

LE PROFIL D'INTEGRATION AXE SUR LES RESSOURCES

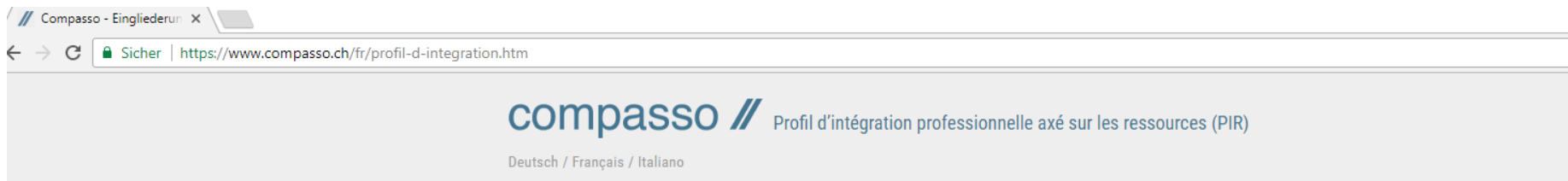
Le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR)

- Le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR) est avant tout un instrument destiné à faciliter la communication entre employeurs, travailleurs et médecins.
- Il importe de le mettre en place pour promouvoir la capacité de travail (partielle) chaque fois que cela est judicieux et possible (80% des certificats médicaux portent la mention d'incapacité ou de capacité de travail à 100% ou à 0%).
- Le PIR ne remplace pas l'attestation d'incapacité ou de capacité de travail des assureurs accidents et d'indemnités journalières; mais il les complète judicieusement et promeut la délivrance de certificats médicaux qui tiennent compte des exigences des postes et des conditions de travail.
- Le certificat SIM va revêtir dès le printemps 2018 la forme d'une attestation de capacité de travail conforme au PIR pour adapter le versement des futures indemnités journalières au système PIR.

Quand le PIR doit-il être utilisé?

- Le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR) s'applique surtout aux cas de personnes en incapacité de travail depuis assez longtemps.
- Les employeurs et les travailleurs se rencontrent pour lancer le processus et élaborer le PIR en commun.
- Le PIR est imprimé et signé par les deux parties; le travailleur le prend avec lui à son prochain rendez-vous médical et a ainsi le processus en main.
- Les médecins bénéficient d'un échange avec le ou la patiente qui porte sur sa situation en matière de ressources par rapport aux exigences de son poste de travail et aux conditions dans lesquelles ce travail s'accomplit selon le PIR.
- La discussion permet de faire le point sur la capacité actuelle de travail et éclaire le médecin quant à l'implication d'autres problèmes que l'atteinte à la santé (par exemple conflits).

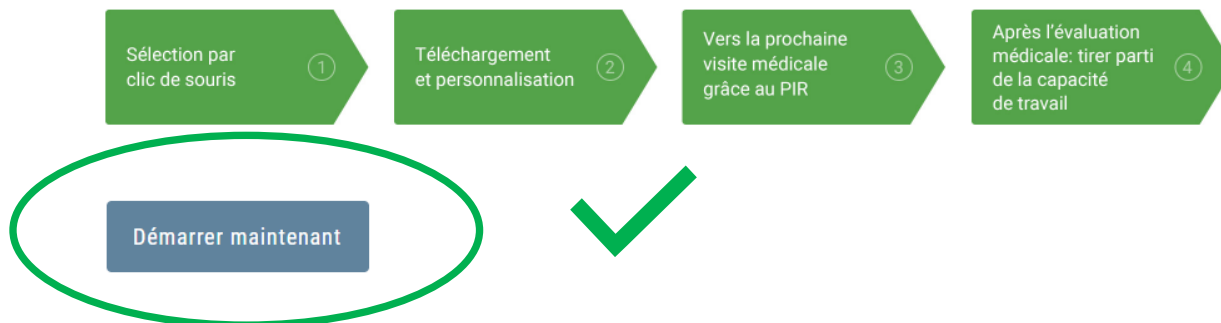
Pour l'employeur, le lancement du processus est simple...



Utilité pour les employeurs et les travailleurs:

Avec le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR), le retour en emploi est assuré

Le succès en quatre étapes:



PDF – Instructions détaillées aux employeurs

PDF – Téléchargement d'un modèle

PDF – Rapport coûts/bénéfice

PDF – Instructions aux médecins

Voir sous:

<https://www.compasso.ch/fr/profil-d-integration.htm>

... vous sélectionnez ce qui correspond à votre situation...

Informations de base

- Je souhaite que l'employeur demande un entretien direct avec le médecin traitant. Appelez-moi s'il vous plaît ou envoyez-moi un e-mail.

Tel:

012 345 67 89

E-Mail:

max.muster.xyz.ch

- Description de la profession ou de la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur:

Commercial du service interne

- Les exigences et les conditions-cadre sont déjà toutes prises en considération dans la perspective des possibilités d'engagement.
- Les exigences et les conditions-cadre choisies correspondent au dernier poste de travail effectivement occupé parce qu'aucun autre n'était disponible.
- La collaboratrice / le collaborateur a contribué à déterminer les exigences et les conditions-cadre.

... et voici à quoi ressemble ensuite le document:

Profil d'intégration professionnelle axé sur les ressources (PIR)

Données personnelles

Nom/Prénom/Date de naissance	Muster, Max, 11.11.1970
Adresse	Avenue Henri-Dunant 16, 1205 Genève
Personnel – No d'employé	120

ATTENTION:

Pour des raisons de protection des données, les données personnelles ne doivent être intégrées qu'après le téléchargement.

Autres indications

Je souhaite que l'employeur demande un entretien direct avec le médecin traitant. Appelez-moi s'il vous plaît ou envoyez-moi un e-mail.

Tel:	012 345 67 89
E-Mail:	max.muster.xyz.ch

Description de la profession ou de la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur:

Commercial du service interne

Exigences et conditions de travail sur place

Exigences en matière de compréhension, de réflexion, de personnalité et concernant d'autres aspects psychosociaux

Ne sélectionnez ici que les exigences et les aspects importants concernant les domaines d'activité envisageables pour votre collaboratrice ou votre collaborateur.

Exigences en matière de compréhension et de capacité de réflexion

- Réflexion en séquences logiques
- Capacité de concentration
- Planification autonome du travail
- Capacité intellectuelle et rétention
- Créativité (développement d'idées personnelles / concepts / projets)

Exigences concernant les traits de personnalité

- Soin / exactitude
- Attention
- Ponctualité
- Endurance
- Sens critique
- Flexibilité et aptitude à s'adapter à des situations nouvelles
- Motivation personnelle et prise de responsabilités
- Capacité d'assumer un rôle de leader

Sélection facile par
clic de souris !

Le PIR téléchargé est un document word prêt à utilisation

Les employeurs

- peuvent y utiliser le logo de leur entreprise et y faire figurer des données de contact
- ont la possibilité d'adapter le document word à leur gré.

Les travailleurs

- peuvent, sur un clic de souris, fixer avec leur supérieur hiérarchique les exigences et les conditions à remplir sur le lieu de travail ou sur d'éventuels futurs lieux de travail
- prennent avec eux le document imprimé et signé à leur prochain rendez-vous médical et participent avec leur médecin traitant à l'évaluation de leurs ressources.

Les médecins traitants

- peuvent être assurés que les travailleurs comme les employeurs sont intéressés à une intégration professionnelle puisque le PIR leur est présenté.

⇒ **TRAVAILLEURS, EMPLOYEURS ET MEDECIN DEFINISSENT LES RESSOURCES POUR DETERMINER LA CAPACITE DE TRAVAIL**

Le PIR aide le médecin dans l'évaluation des ressources

Exigences concernant les traits de personnalité	Avis du médecin traitant	
Attention	<input type="checkbox"/>	Possible
	<input type="checkbox"/>	Pas possible
	<input type="checkbox"/>	Possible aux conditions suivantes
Endurance	<input type="checkbox"/>	Possible
	<input type="checkbox"/>	Pas possible
	<input type="checkbox"/>	Possible aux conditions suivantes
Sens critique	<input type="checkbox"/>	Possible
	<input type="checkbox"/>	Pas possible
	<input type="checkbox"/>	Possible aux conditions suivantes
Flexibilité et aptitude à s'adapter à des situations nouvelles	<input type="checkbox"/>	Possible
	<input type="checkbox"/>	Pas possible
	<input type="checkbox"/>	Possible aux conditions suivantes

Seule la sélection cochée est reprise dans le PIR. Ainsi, le médecin traitant sait quels aspects il doit traiter!

Voici ce que le médecin peut faire ...

Exigences concernant les traits de personnalité	Avis du médecin traitant	
Soin / exactitude	X	Possible
		Pas possible
		Possible aux conditions suivantes
Attention	X	Possible
		Pas possible
		Possible aux conditions suivantes
Ponctualité	X	Possible
		Pas possible
		Possible aux conditions suivantes
Sens critique	X	Possible
		Pas possible
		Possible aux conditions suivantes
Flexibilité et aptitude à s'adapter à des situations nouvelles		Possible
		Pas possible
	X	Possible aux conditions suivantes <i>Consignes claires</i>

Charges et coûts pour les travailleurs

- L'employeur élabore avec son collaborateur le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR) dans le cadre d'un entretien d'une heure environ.
- Le travailleur apporte le PIR à son médecin traitant lors de sa prochaine consultation et lui explique qu'en remplissant rapidement le document, il soutient une démarche judicieuse d'intégration à la suite de son incapacité de travail.
- Ne sont communiquées à l'employeur que des informations sur la capacité opérationnelle du travailleur, vu que dans le PIR il n'est pas prévu de fournir des données spécifiquement médicales telles que diagnostics ou résultats d'examens.

⇒ **LE TRAVAILLEUR N'A AUCUN AUTRE FRAIS A PRENDRE A SA CHARGE**

Charges et coûts pour l'employeur qui s'occupe ensuite de mener le PIR à terme avec succès avec son collaborateur

- Le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR) est élaboré en 10 à 15 minutes; il résulte d'un entretien qui nécessite une préparation et un travail de suivi qui peuvent prendre une à deux heures au total.
- Suite à la fourniture des conclusions fournies dans la phase de validation, le médecin traitant devrait percevoir un montant de CHF 100 pour avoir rempli le document et discuté du PIR avec son patient.
- La réalisation de l'engagement et l'utilisation des ressources coûteront encore à l'employeur une demi-heure à une heure.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de calcul des charges, des coûts et de l'utilisation des ressources sous:

https://www.compasso.ch/fr/cm_data/PIR_v1_Rapport_Couts_et_benefice_FR.pdf

A NE PAS OUBLIER:

Confirmation de la capacité de travail mise en œuvre au médecin et, le cas échéant, à l'assureur accidents et/ou des indemnités journalières

Charges et coûts du médecin traitant

- Dans la phase de validation, le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR) est rempli en 8 à 10 minutes.
- En toute logique, l'appréciation est émise lors de la visite médicale en présence du patient de sorte que, les charges de sa prise en compte comprise, il faut prévoir environ une demi-heure pour cette opération.
- En principe, le médecin traitant est défrayé par l'employeur à hauteur de CHF 100 pour l'entretien et le remplissage du PIR en présence de son patient.
- L'employeur se tient à disposition pour toutes questions dans la mesure où il a fourni ses coordonnées.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de PIR rempli:

https://www.compasso.ch/fr/cm_data/PIR_v2_Telechargement_d_un_modele_FR.pdf

⇒ **La capacité ou l'incapacité de travail est à certifier à l'assureur accidents et d'indemnités journalières (fiche d'accident/feuille bleue)**

Soutien de l'employeur sous forme de collaboration

- Les employeurs devraient dans toute la mesure du possible associer les assureurs au processus d'intégration grâce à l'utilisation du système PIR.
- Les spécialistes de l'intégration parmi les assureurs peuvent apporter leur soutien à l'employeur avec professionnalisme dans l'élaboration du PIR et dans la réalisation de l'engagement et de l'utilisation des ressources.
- Les résultats de l'appréciation médicale des ressources sont également pertinents pour les assureurs (accidents, indemnités journalières, AI).
- Les employeurs et les assureurs accidents et d'indemnités journalières peuvent attendre des avantages financiers de la mise en place de schémas de capacité de travail partielle.

L'utilité du PIR est évidente

Les travailleurs

- acquièrent la certitude que leurs employeurs comptent sur eux
- sont réintégrés aussi rapidement que possible dans le processus de travail, du moins partiellement (et ce dans le domaine le plus proche possible de leurs compétences/ressources)
- maintiennent leur aptitude à l'emploi et leur poste de travail.

Les employeurs

- gardent leurs collaborateurs et collaboratrices compétents
- peuvent être sûrs que dans cette phase sensible, leurs collaborateurs ne seront ni débordés, ni insuffisamment sollicités.

Les médecins traitants

- peuvent être sûrs que l'employeur est ouvert à l'intégration professionnelle
- soutiennent leurs patients de manière optimale au cours du processus de guérison parce que le travail est un domaine de la vie susceptible de contribuer à la santé.

TOUS SONT GAGNANTS